

Flash ECO-MOB

4^{ème} trimestre 2024

Le **Flash ECO-MOB** suit la tendance des trois indicateurs principaux du transport public urbain (kilomètres, voyages, recettes). Il présente aussi des données marquantes du secteur des transports.

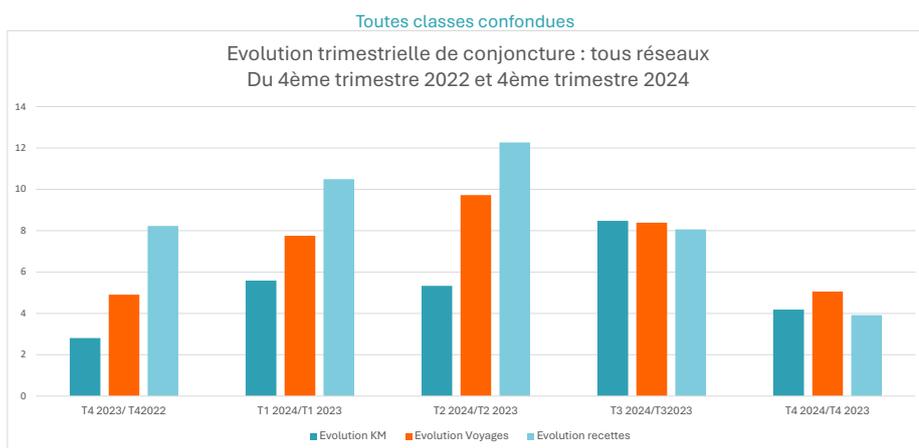
Conjoncture des transports urbains (hors IdF)

Indicateurs de l'activité au 31 décembre 2024

Variation en année glissante (de 12/2023 à 11/2024 / de 12/2022 à 11/2023)	Production (Kilomètres)		Trafic (Voyages)		Recettes	
Classe 1 : réseaux de Plus de 250 000 habitants	↗	7,0%	↗	8,3%	↗	9,0%
Classe 2 : réseaux de 100 000 à 250 000 hab.	↗	2,4%	↗	1,7%	↗	3,2%
Classe 3 : réseaux de Moins de 100 000 habitants	↘	-1,3%	↗	4,1%	↗	6,4%
Ensemble (Moyenne)	↗	5,9%	↗	7,4%	↗	8,5%

Dans l'ensemble, la comparaison annuelle 2023 - 2024 reste cohérente avec les résultats des trimestres précédents. L'ensemble reste dynamique, malgré des nuances encore assez fortes sur la production de kilomètres et la fréquentation entre les différentes classes de réseaux. Concernant les recettes, l'effet du passage en gratuité de certains réseaux se ressent sur la moyenne des réseaux de classe 2, même si l'ensemble reste très positif pour toutes les classes de réseaux, montrant que la vague de l'effet covid qui pouvait encore se ressentir en 2023 est désormais bien compensée.

Evolution trimestrielle des indicateurs



Ce quatrième trimestre 2024 semble au global voir se stabiliser les évolutions de production de kilomètres, de voyages et de recettes. La croissance toujours positive se ralentit cependant quelque peu par rapport aux trimestres précédents. Cela peut s'expliquer par une légère réduction de la dynamique après les larges efforts mobilisés pendant les JO. Ce résultat est cependant à nuancer fortement : encore plus que lors des trimestres précédents, les réseaux de classe 1 portent l'ensemble du panel. Les réseaux de petites tailles et de tailles intermédiaires montrent des résultats plus nuancés, avec des recettes et des voyages assez stables voire en légère baisse par rapport au quatrième trimestre 2023.

Source UTPF

Info chiffres

L'Union des Transports Publics et Ferroviaires exprime sa grande satisfaction suite à l'adoption finale de la proposition de loi sur le renforcement de la sûreté dans les transports, votée par le Sénat puis par l'Assemblée nationale le 18 mars 2025. Le texte adopté comporte 7 mesures significatives unanimement demandées par le secteur ...

www.utpf-mobilites.fr

Les bus électriques montent en puissance en Europe. En 2024, la France comptait 33 % de bus urbains électriques immatriculés. Trois pays ont commandé 100 % de bus électriques neufs : les Pays-Bas, l'Islande et la Finlande. La Norvège et le Luxembourg ne sont pas loin derrière avec respectivement 99 % et 98 % de bus électriques nouvellement immatriculés en 2024, l'Allemagne accuse un retard avec 25 % de bus électriques neufs alors que l'Espagne (57 %) et le Royaume-Uni (56 %), autres grands marchés, sont en avance.

[3 mars 2025 - Les Echos](#)

En heure de pointe du matin, on enregistre à compter du mois d'avril un intervalle de seulement 85 secondes entre chaque métro sur la ligne 14 du métro parisien. C'est 10 secondes de gagnées par rapport à mars et 20 par rapport à il y a un an. « Un exploit mondial » selon Jean Castex, PDG de la RATP qui n'a rien à envier aux métros d'autres mégapoles internationales. A présent, les 72 rames transportent près de 800 000 passagers par jour, contre 650 000 avant le prolongement. Une hausse significative et un chiffre qui devrait atteindre le million d'ici deux ans.

[10 avril 2025 - Le Parisien](#)

Position de l'UTPF



Adoptée par le Conseil d'Administration du 13 mars dernier, cette position de l'UTPF a pour objectif de valoriser les années d'expertise du secteur des transports en matière d'intelligences artificielles, et promouvoir les nombreuses applications qui améliorent l'expérience voyageurs et le quotidien des employés.

www.utpf-mobilites.fr

SMIC brut

1^{er} nov. 2024 : 11,88 € horaire
et 1 801,80 € mensuel

Plafond Sécurité Sociale

1^{er} janv. 2025 : 3 925 € mensuel
47 100 € annuel

Flash ECO-MOB

4^{ème} trimestre 2024

Statistiques du secteur des Transports

Conjoncture de la Mobilité

Valeurs CVS-CJO par rapport au trimestre précédent (Evolution en pourcentage)	2024 T1	2024 T2	2024 T3	2024 T4
INDICE GLOBAL D'ACTIVITE ENSEMBLE TRANSPORT	2,0%	-0,6%	-0,2%	1,4%
INDICE GLOBAL D'ACTIVITE TRANSPORT DE VOYAGEURS	2,3%	0,0%	0,2%	0,0%
TRANSPORT EN COMMUN ILE DE FRANCE	3,1%	-0,5%	3,2%	-0,7%
TRANSPORT FERROVAIRE DE VOYAGEURS (HORS ILE DE FRANCE)	2,8%	0,3%	-0,1%	0,1%
TRANSPORT DE MARCHANDISES	1,8%	-1,3%	-1,2%	2,0%
TRANSPORT ROUTIER INTERIEUR	2,9%	-2,7%	3,1%	0,9%
TRANSPORT FERROVAIRE DE MARCHANDISES	4,5%	3,2%	0,3%	-1,7%
INDICE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL	0,7%	-0,2%	0,7%	0,8%

Source SDES, RATP, SNCF, CPDP

Info Mobilité

Les décryptages de l'UTPF

L'UTPF dévoile un nouveau service exclusif dédié à ses adhérents : Les décryptages de l'UTPF. Mêlant paroles d'experts et témoignages d'adhérents, ces rendez-vous réguliers offriront une analyse approfondie à la fois juridique, sociale et technique de tous les sujets d'actualité. Organisés pour les membres adhérents de l'UTPF, les sessions d'information auront lieu sous forme de webinaires d'une durée pouvant varier d'une heure à une heure et demie.

Le 1^{er} décryptage de l'UTPF :

Le déploiement des ombrières photovoltaïques sur les parcs de stationnement.

De nombreuses questions se posent concernant le déploiement des ombrières photovoltaïques sur les parcs de stationnement de plus de 1 500 m², notamment : Quelles obligations ? Quels défis techniques ? Quelles bonnes pratiques ?

Ce webinaire organisé par l'UTPF le mardi 11 mars 2025, a donné lieu à une collaboration avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (INERIS) avec l'intervention d'un expert sur la maîtrise des risques et plus particulièrement ceux liés aux incendies.

Ce fut l'occasion du partage d'expérience du directeur opérationnel du réseau adhérent de Clermont-Ferrand (T2C) sur son projet de déploiement d'ombrières photovoltaïques.

Cette session de formation en ligne a également fait l'objet d'une présentation complète du cadre juridique.

Cet évènement a remporté un vif succès, avec près de 80 participants.

Contacts : [Michaël Royer](#) et [Sacha Raynaud](#)

[Replay de la vidéo accessible aux adhérents de l'UTPF](#)



L'essentiel

Inflation : L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale des prix. L'indice des prix à la consommation (IPC) est utilisé pour évaluer l'inflation.

L'inflation sous-jacente sur un an s'est établie à +1,3% en mars 2025, comme en février. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) augmente également de 0,2% sur un mois, après +0,1% en février. Sur un an, il augmente de 0,9%, comme en février.

Croissance : La croissance économique de la France est l'évolution de la richesse produite sur le territoire français entre deux trimestres ou années. Subissant un contre-coup des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, le produit intérieur brut (PIB) de la France s'est contracté de 0,1% au 4^{ème} trimestre, mais il a progressé de 1,1% en 2024. Entre octobre et décembre, la croissance économique a été pénalisée par le ralentissement de la consommation des ménages (+0,4% après +0,6%), notamment en services, alors que celle-ci avait soutenu la hausse de 0,4% du PIB observée au 3^{ème} trimestre.

Confiance des ménages : L'indicateur résume l'opinion des ménages sur la situation économique : plus sa valeur est élevée, plus le jugement sur la situation économique est favorable.

En mars 2025, la confiance des ménages fléchit légèrement. À 92, l'indicateur qui la synthétise diminue d'un point et reste au-dessous de sa moyenne de longue période (100 entre janvier 1987 et décembre 2024).

Chômage : Il correspond au pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Au 4^{ème} trimestre 2024, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) diminue de 63 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,3 millions de personnes. Le taux de chômage est quasi stable (-0,1 point) à 7,3% de la population active et retrouve son niveau du 2^{ème} trimestre 2024.

Source INSEE

CONTACTS :

Stéphanie Lopes d'Azevedo
+33 (0)1 48 74 73 31 – slazevedo@utpf-mobilites.fr
Alice Bosler
+33 (0)1 43 12 35 82 – abosler@utpf-mobilites.fr

RÉALISATION :

Véronique Theroux
+33 (0)1 48 74 73 26 - vtheroux@utpf-mobilites.fr

IMAGE :

STGA Angoulême